

Pourquoi l'éolien à Château-Guibert et Les Pineaux ?

Au-delà des objectifs européens et nationaux de développement des énergies renouvelables, la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral s'est engagée dans son SCoT à «tendre vers une autonomie énergétique par le développement des énergies renouvelables ».

La Communauté de Communes est néanmoins contrainte par de vastes zones naturelles protégées (Marais Poitevin) et le Réseau Très Basse Altitude de l'Armée de l'air, qui limite la hauteur des éoliennes envisageables à 90 mètres.

➔ Pour développer le grand éolien et donc produire un maximum d'électricité renouvelable, il convient donc de se tourner vers le nord du territoire de la Communauté de Communes.

La production, la répartition de la production et le potentiel de développement des énergies renouvelables

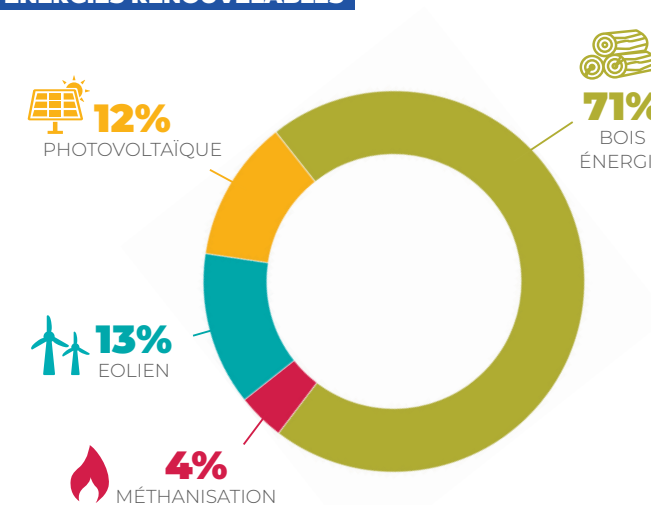
LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

168 GWh
de production
totale en 2017...

...soit **11%**
des
consommations...

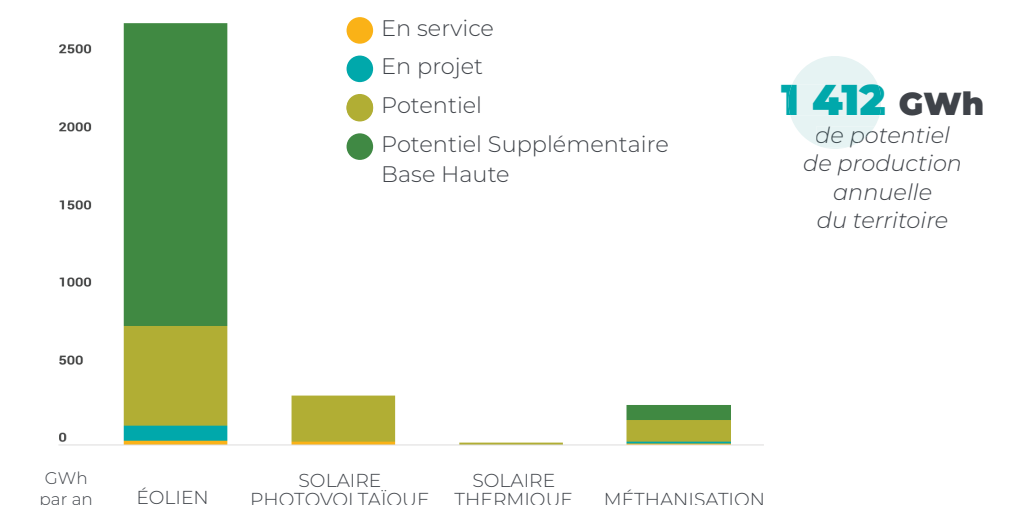
...contre **23%**
des consommations
au niveau national

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



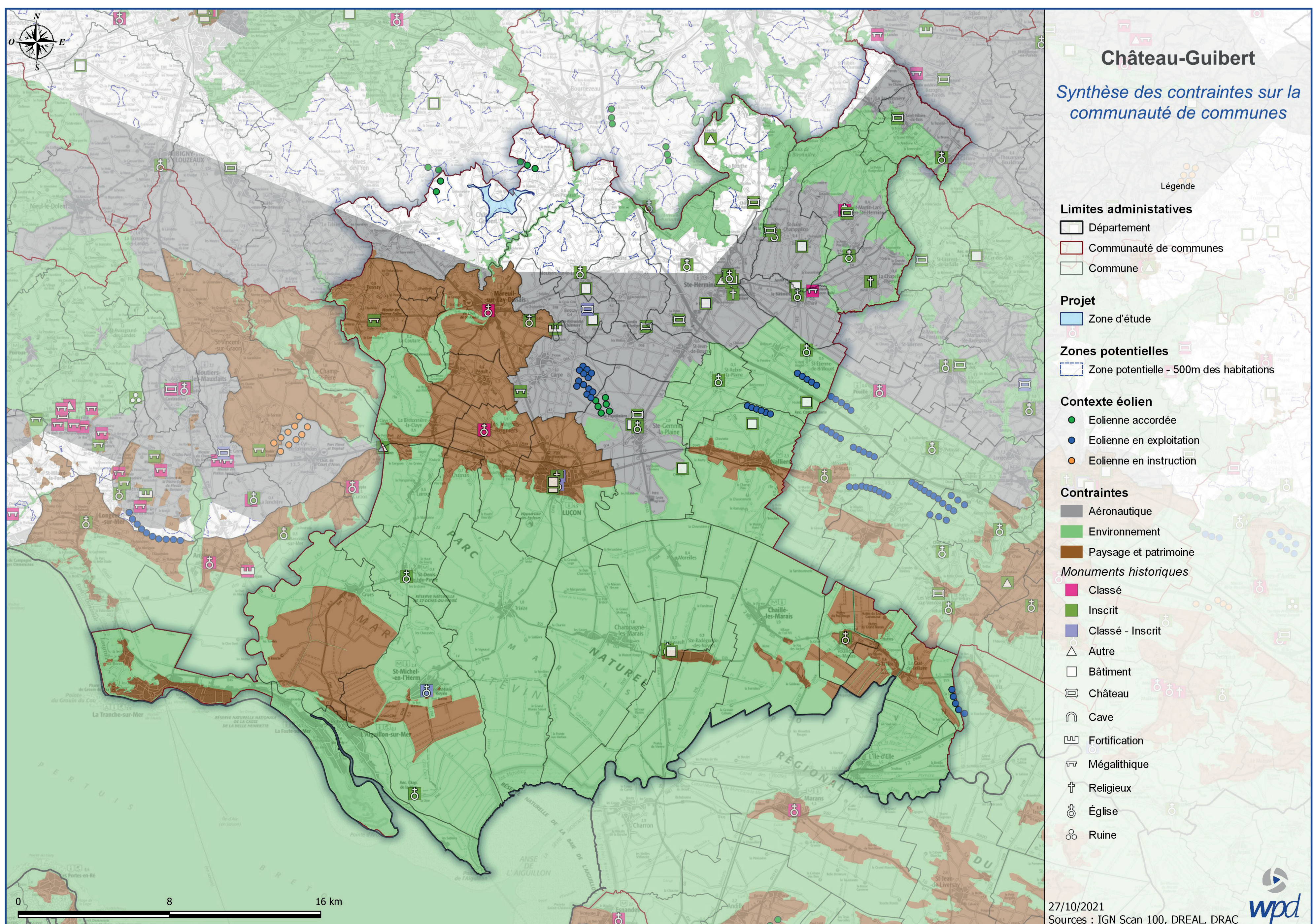
La filière **BOIS ÉNERGIE** est la filière majoritaire de la production d'énergie renouvelable avec **71%** de la production.

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



1 412 GWh
de potentiel
de production
annuelle
du territoire

Source : synthèse du diagnostic PCAET CCSVL.



Le saviez-vous ?

➔ Une éolienne de 180 mètres en bout de pale, telle qu'envisagée sur le projet, produit en moyenne 7 fois plus qu'une éolienne de 90 mètres, dont les pales mesureraient environ 26 mètres, réduisant d'autant le nombre d'éoliennes à installer.

